

Janvier 2026

STE FLO INFOS

Edito



**Christelle GREAU, Maire de Sainte-Florence,
& l'ensemble du Conseil Municipal de Sainte-Florence**
**vous souhaitent une bonne année 2026
et vous invitent**
à la cérémonie des voeux

le samedi 10 janvier 2026 à 11h00 à la Salle Le Vallon

ELECTIONS MUNICIPALES MARS 2026

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen,
- Déménagement récent,
- Acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

INFOS MAIRIE



6 rue Gaston Chaissac
85140 SAINTE-FLORENCE
02 51 66 01 01
mairie@sainteflorence.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00
Mardi : 9h00-12h00
Mercredi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00
Jeudi : 9h00-12h00
Vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00

Actualités communales

Ralentisseurs route de la Tonnetrie

Un aménagement provisoire a été mis en place en décembre sur la route de la Tonnetrie sous forme de chicane. Ce dispositif a pour but de faire ralentir la circulation sur cette rue très empruntée.



« CAP CONTROLE » Dispositif CAP (Contrôle - Accueil - Patrouille)

L'acronyme " CAP " désigne un dispositif dit " Contrôles Accueil Patrouilles ".

Le vendredi 16 janvier à L'Oie (le matin), puis à Sainte-Florence (l'après-midi), une unité de gendarmerie de la brigade d'Essarts-en-bocage concentrera son effort de trois façons :

- C : contrôles : des contrôles seront organisés sur et autour de la commune ;
- A : accueil : des gendarmes assurent un accueil du public de 09h00 à 12h00 à la mairie de l'Oie et de 14h00 à 18h00 à la mairie de Sainte-Florence pour répondre à toutes les sollicitations y compris le dépôt de plaintes ;
- P : patrouilles : des patrouilles pédestres vont à la rencontre de la population et des commerçants idéalement un jour avec des activités sur la commune.



L'idée est d'aller vers la population et de renforcer le lien avec les habitants dans le cadre de la sécurité du quotidien.

Déjections canines

Plusieurs réclamations sont remontées en mairie concernant les déjections canines sur le domaine public ou dans des espaces privés en bordure de trottoir.

Nous vous rappelons que les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections de leurs animaux dans ces espaces.



Le Scom devient Sycléa : pourquoi ce nom ?

A partir du 1er janvier 2026, le SCOM EST VENDEEN évolue et devient Sycléa ! La partie "OM" dans "SCOM" signifie "ordures ménagères". Aujourd'hui, grâce à votre implication, les ordures ménagères ne représentent plus que 20 % des déchets produits. La majorité est désormais constituée de recyclables et de déchets apportés en déchèterie.

Ce nouveau nom marque une étape importante dans l'évolution de notre syndicat, reflet d'une volonté de modernité, de dynamisme et d'un engagement renforcé en faveur de l'environnement.



La terminaison en "a" évoque l'avenir et le recyclage, tandis que le nom rappelle notre forme juridique de syndicat intercommunal.

Ce n'est donc pas simplement un changement de nom, mais l'occasion de donner un nouveau souffle à nos objectifs : aller plus loin dans la réduction des déchets, la valorisation et la qualité du service rendu à tous.

Ensemble, poursuivons nos efforts pour un territoire plus propre et plus responsable !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : www.syclea85.fr

MARPA Clairefontaine



Au cours du mois de novembre 2025, la marpa Claire Fontaine a fêté deux événements qui ont marqué la vie de la maison.

Le premier fut l'anniversaire des 100 ans de Monsieur RAVON Albert résident à la marpa depuis le 9 mai 2023.

Ce moment a été partagé avec sa famille présente et l'équipe de la résidence.



Et le second, avec un petit moment d'émotion, a été le départ à la retraite de l'agent Yolande ROULON après 7 années de services rendus auprès des résidents.

La marpa présente à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée, service du Conseil Départemental, propose une nouvelle période promotionnelle pour l'analyse des eaux de puits.



Déceler une contamination microbiologique ou chimique (ex : nitrates) lorsque l'eau est utilisée pour la boisson ou la préparation des aliments, s'assurer que l'eau soit adaptée aux plus fragiles (enfants, femmes enceintes, malades), connaître les risques de corrosion ou d'entartrage des appareils électroménagers, autant de raisons pour analyser l'eau de son puits, alors n'attendez plus :

Entre le 12 janvier et le 13 février 2026,
L'ANALYSE COMPLETE SERA FACTUREE 70.33 € TTC au lieu de 94.86 € TTC
(Frais de dossier inclus, hors option glyphosate)

En complément, une option glyphosate est proposée (65.24 € TTC eu lieu de 94.85 € TTC).

Vous pouvez apporter vos flacons soit :

- Au laboratoire à La Roche-sur-Yon (avant 15h30 le vendredi),
- Mais également dans un point de collecte plus proche de chez vous dont la permanence sera assurée par un agent du laboratoire :

POINTS DE COLLECTE	DATES	HEURES
Communauté de Communes du Pays de Mortagne	12 janvier 2026	11H30 à 13H00
Mairie de Pouzauges	19 janvier 2026	11H30 à 13H00
Mairie de Luçon - FDS 14 pl Leclerc	26 janvier 2026	11H30 à 13H00
Mairie de Notre Dame de Monts	02 février 2026	11H30 à 13H00

Des kits de prélèvements sont à votre disposition dans les collectivités citées ci-dessus, ainsi qu'au laboratoire.

ATTENTION, le dépôt doit être effectué le jour du prélèvement

Renseignements : 02 28 85 79 79 ou labo@vendee.fr

LABORATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ALIMENTATION DE LA VENDEE

Rond-point Georges Duval – CS 80802 – 85021 La Roche Sur Yon

PLUiH : le document d'urbanisme évolue



La Communauté de communes a engagé une nouvelle procédure de révision allégée de son document d'urbanisme, le PLUiH, par délibération du 06/11/2025.

La révision allégée, dite « à objet unique » (une seule thématique), porte sur la modification d'un zonage spécifique existant dit STECAL (Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées) NL (naturel-loisirs) sur la commune Chavagnes-en-Paillers, et la création de trois nouveaux STECAL NL sur les communes des Brouzils, Essarts-en-Bocage et Sainte-Florence. Les parcelles concernées se trouvent actuellement en zone naturelle ou agricole. L'objectif de ces changements de zonage est de permettre la création et le développement d'activités touristiques et/ou d'accueil de groupes relevant des Etablissements Recevant du Public, participant à la dynamique touristique du territoire. En effet, par défaut, ces activités ne sont autorisées en zone naturelle ou agricole. La procédure de révision allégée visera donc à modifier le zonage de ces parcelles.

Afin de mener cette démarche de manière concertée avec le public et de permettre à chacun de prendre connaissance du projet, la Communauté de communes démarre une nouvelle période de concertation à compter du lundi 15 décembre, qui s'achèvera le lundi 19 janvier 2026 (inclus). La notice de concertation est consultable sur le site internet de la Communauté de Communes :

<https://www.paysfulgentessarts.fr/Actualites/PLUiH-le-document-d-urbanisme-evolue>

ou au format papier à la Communauté de communes et dans les mairies des communes concernées.

Pour déposer une observation :

Sur le registre papier en mairie ou à la Communauté de communes

Par voie postale, adressée à Monsieur le Président de la Communauté de communes

Au format numérique à l'adresse suivante : plui@paysfulgentessarts.fr

Renseignements complémentaires :

Pôle Aménagement-Développement - 02.51.43.81.61

PORTES OUVERTES ÉCOLE SAINTE MARIE DE SAINTE FLORENCE

Pour les enfants nés en 2023.
Inscriptions pour septembre 2026

Pour les enfants nés début 2024.
Inscriptions pour février 2027

Venez rencontrer l'équipe éducative et visiter les locaux.

Vendredi 9 janvier 2026

2 créneaux horaires possibles : 17h30 et 18h30

Contact : Isabelle Ripoche, cheffe d'établissement
02 51 66 03 10 ou direction@steflorence-stemarie.fr

SAMEDI 17 JANVIER 2026

Concours de belote sans annonces

Organisé par la Société de Chasse de Sainte Florence

A la SALLE LE VALLON

Les lots

1^{er} lot : 2 jambons
2^{ème} lot : 2 1/2 jambons
3^{ème} lot : 2 langues.
4^{ème} lot : 2 canards.
5^{ème} lot : 2 rôtis
Etc...

1 lot à chaque participant



Inscriptions à 10 EUROS à partir de 13h45.
Début du concours à 14h15

MEGA LOTO

SAMEDI 24 JANVIER 2026 - 20H

Salle Le Vallon - SAINTE FLORENCE (85)

Organisé par l'OGEC de l'école
Sainte Marie de Sainte Florence

Animé par Cristel

Ouverture des portes à 18h

- Pack loto 20€: 15 cartes (incluant partie surprise) / 2 Loto+ / 1 jeu du sauciflard
- Pack loto 15€: 13 cartes (incluant partie surprise) / 1 Loto+ / 1 jeu du sauciflard
- Autres tarifs: 3€ la carte / 7€ la plaque de 3 / 14€ la plaque de 6
- Cartes personnelles acceptées

1 Carte KDO de 1200€
1 Carte KDO de 200€
2 Cartes KDO de 100€
Cartes KDO de 50€, 40€, 30€, 20€
Robot Monsieur Cuisine "Edition Plus"
Caddie Garni de 100€
Plancha XXL (37 x 47 cm) + condiments
3 Appareils à raclette Connect Duo + condiments
Grill Viande 3 en 1 (Panini / croques / gaufres) + condiments
Lot tout pour le linge (un étendoire + table à repasser + fer à repasser)
Série apéritive
Crêpière inversée + condiments
Blender + condiments
Panier de légumes
Panier de fruits

Et bien d'autres lots ...

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE MERCI

Réservez au 07 67 62 81 85 de 18h à 21h
(les réservations seront maintenues jusqu'à 19h30)
Bar - Sandwichs - Croque Monsieur - Crêpes - Pâtisseries - Confiserie sur place

Jouer comporte des risques, appelez le 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

10 € PAR PERSONNE

Steflo & Loie



REPAS DES AÎNÉS

JEUDI 19 FÉVRIER 2026 À 12H00

SALLE ALPHONSE VIGNERON À L'OIE

MENU :

- CŒUR DE MERLU ET SA JULIENNE DE LÉGUMES, SAUCE HOLLANDAISE
- JOUES DE PORC À LA BORDELAISE ET SON GRATIN DAUPHINOIS AUX CÈPES
- TIRAMISU

Les municipalités de L'Oie et de Sainte Florence ont le plaisir de vous convier au repas des aînés,

Oyen(enne)s et Florentin(e)s de 70 ans et plus,
ainsi que leur conjoint(e).

ANIMATIONS SPECTACLE

INSCRIPTIONS ET RÈGLEMENT EN MAIRIE DE L'OIE ET SAINTE FLORENCE PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DU TRÉSOR PUBLIC DATE LIMITÉE D'INSCRIPTION AU 31 JANVIER 2026

AVEC LA PARTICIPATION DU FOYER DES JEUNES POUR LE SERVICE

LE FL'oyer
Foyer des jeunes de l'Oie - Sainte Florence



Matinée gaufres & vin chaud à Sainte-Florence !

Place des Tilleuls le dimanche 1er Février de 10h à 13h
Les artisans et commerçants de Sainte-Florence invitent tous les habitants à partager une matinée gourmande et conviviale autour de gaufres et de vin chaud.
Un beau moment de rencontre, de bonne humeur et de partage au cœur de la commune.

Venez nombreux !

Joyeuses fêtes de fin d'année

Le collectif florentin



Club de l'Amitié Oyen

Reprise le 8 janvier 2026
Galette des rois le 15 janvier
Bal à Ste Florence le 22 janvier
Assemblée Générale le 29 janvier



SAMEDI 07 FÉVRIER 2026
DÉBUT DE TOURNOI 14H

Inscriptions par téléphone au :
07.72.77.36.89 ou 06.26.87.39.99 ou

16€ par équipe
1 lot par équipe
Restauration et buvette sur place

CONCOURS DE PALETS EN FONTE SUR PLOMB
DU FOOT DE L'OIE

Salle millénium - Sainte-Florence

L'UNION SPORTIVE DE L'OIE
FOOTBALL CLUB

Environnement

SUBVENTION
RELATIVE À LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Procédure à suivre

La Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts aide financièrement les particuliers et les organismes de droit privé sur l'ensemble du territoire (associations, entreprises, communes...) pour la destruction des nids de frelons asiatiques (à hauteur de 100% d'un montant de dépense plafonné à 100 €, soit un maximum de subvention de 100 € TTC).

1. ENVOI DE PHOTOS

You devez prendre des photos du ou des nids et les envoyer à l'environnement@paysfulgentessarts.fr

Dans le mail, il faut bien préciser :

- votre adresse et numéro de téléphone,
- le lieu exact du nid (toiture, arbre, haies...), sa hauteur et son diamètre approximatif.

Si vous ne pouvez pas envoyer de photos par mail, merci de contacter le service au 02 51 42 79 31.

2. DESTRUCTION DU NID

You devez ensuite faire appel à une société privée pour la destruction du nid.

Sociétés locales pouvant intervenir (liste non exhaustive) :

- AHS (Les Herbiers)
06 87 26 67 92
- LT FRELONS 85 (Saint-Fulgent)
0785 69 88 34
- JB3D (Essarts-en-Bocage)
0630247215
- AFTS nature (Saint-Aubin-des-Ormeaux & Montaigu) - 07 70 10 66 84
- SDHBS (Palau) 0626 34 57 13
- SOS Nuisibles 85 (Sainte Foy)
0615815240
- 3DM (Moutiers-les-Mauxfaits)
0645551975

3. DEMANDE DE SUBVENTION

Afin d'obtenir la subvention, merci de faire parvenir à la Communauté de communes : la facture acquittée de la destruction du nid un RIB

Succès record pour « Flore en scène »

La troupe Flore en scène clôture sa saison de théâtre en beauté. La pièce « Colocation dorée » a attiré un public record de 1 125 spectateurs, un chiffre historique pour l'association.

Les comédiens et bénévoles tiennent à remercier chaleureusement le public pour sa fidélité. Ce succès permet de soutenir concrètement deux causes : une partie des bénéfices sera reversée à l'école Sainte-Marie et au Téléthon.

Flore en scène vous souhaite ses meilleurs voeux pour l'année 2026. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux éclats de rire !



SOIRÉE TOUT SCHUSS

ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE STE FLORENCE

ANIMÉE PAR HSAG MUSIC

14 FÉVRIER 2026 à partir de 19 h

LE LOOK LE PLUS GIVRÉ SERA RÉCOMPENSÉ

REPAS MONTAGNARD 18 € ADULTE 8 € ENFANT

Salle le Vallon - Sainte-Florence

RÉSERVATIONS VIVAL OU HELLO ASSO VIA LE QR CODE

NE PAS JETER SUR LE VOIE PUBLIQUE

COMITÉ DES FÊTES

Comité des fêtes : Soirée tout schuss !
Afin de démarrer l'année sous le signe de la bonne humeur, le comité des fêtes vous propose de se retrouver lors de la soirée à ne pas louper cette année !

Rendez vous le 14 février prochain pour "Tout Schuss!"

Rigolade assurée !

Réservation possible à vival ou sur hello asso :
<https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-de-sainte-florence/evenements/soiree-tout-schuss>



Les Infos



Salle Millénium à Sainte-Florence



ESF VOLLEY-BALL



samedi 10 janvier :

- 16h00 : M18 féminine 1 c. Longué

samedi 24 janvier :

- 18h30 : Départemental masculine c. La Roche 4
- 21h00 : Région masculine c. St-Herblain

samedi 31 janvier :

- 18h30 : Départemental féminine c. Aizenay 2
- 21h00 : Région masculine c. Nantes



ES TENNIS DE TABLE



Dimanche 11 janvier :

- R3 8 se déplace à Mellinet 3
- D1 4 reçoit Les Landes Genusson 2
- D1 3 reçoit les Herbiers 5
- D2 6 se déplace à La Roche Vendée 5
- D3 6 se déplace à Nord Est Vendée 5
- D4 9 reçoit Les Landes Genusson 4



Agenda des Sports

Stade de L'Oie



USO FOOTBALL



Dimanche 18 janvier :

15h : D4 / Boupère MonProuant FC 3 à L'Oie

Dimanche 25 janvier :

12h30 : Cheffois Antigny STM 3 / D4 à Cheffois



La forêt enneigée le 25 décembre



Permanences à la sacristie à Sainte-Florence les 3 premiers samedis du mois de 10h à 11h. Une boîte aux lettres est à votre disposition à l'entrée de la cour de l'ancien presbytère.

PAROISSE Sainte-Croix des Essarts

- Jeudi 01/01/2026 : 11h00 Les Essarts
- Samedi 03/01/2026 : 18h30 Sainte-Cécile
- Dimanche 04/01/2026 : 11h00 Les Essarts / 9h30 Boulogne
- Samedi 10/01/2026 : 18h30 Saint Martin des Noyers
- Dimanche 11/01/2026 : 11h00 Les Essarts / 9h30 La Merlatière / 9h30 Temps Fort 1ère com. L'Oie
- Samedi 17/01/2026 : 18h30 Sainte-Florence
- Dimanche 18/01/2026 : 11h00 Les Essarts / 9h30 Temps Fort 1ère com. Sainte Cécile
- Samedi 24/01/2026 : 18h30 La Merlatière
- Dimanche 25/01/2026 : 11h00 Célébration de la Parole - Les Essarts/ 9h30 Boulogne / 18h30 Sainte Cécile
- Samedi 31/01/2026 : 18h30 Boulogne
- Dimanche 01/02/2026 : 11h00 Les Essarts / 9h30 Boulogne / 18h30 L'Oie

Communication

Téléchargez l'application INTRAMUROS et retrouvez les informations de la commune ou sur www.sainteflorence.fr



Merci de nous faire parvenir vos articles avant le 25 du mois pour une diffusion dans le Ste Flo Infos du mois suivant, à l'adresse : communication@sainteflorence.fr

Votre STE FLO INFOS par mail seulement !

Merci de nous faire cette demande via l'adresse communication@sainteflorence.fr en nous précisant votre adresse et recevez votre autocollant à coller sur votre boîte aux lettres.

